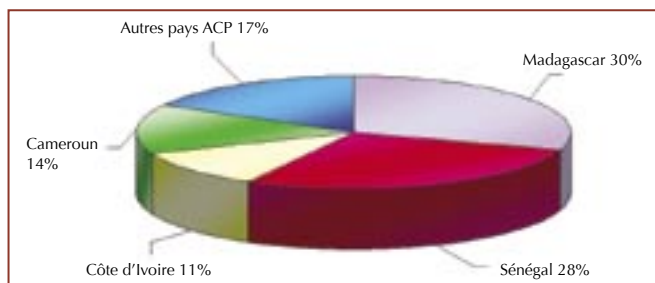


Caractéristiques et résultats

**France - ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) :
114 binômes d'entreprises**

Les données présentées ci-après sont issues d'une enquête par questionnaire qui a été réalisée en avril 2005 par la société 3S Marketing, auprès des 250 entreprises françaises qui ont participé, depuis 1995, aux différents programmes de Compagnonnage industriel. 87% de ces entreprises sont encore en activité et le taux de réponse au questionnaire s'élève à 83%.

Sur les 250 missions de Compagnonnage industriel, 114 d'entre elles (soit 46%) ont eu lieu dans les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique).



Les « autres pays ACP (17%) » sont : le Burkina Faso (6 missions), La République Démocratique du Congo (2 missions) et le Mali (1 mission). Les entreprises françaises qui ont été mobilisées proviennent des régions françaises suivantes : la Région Normandie (47%), les autres Régions du Nord de la France (27%), la Région PACA (11%), et les autres Régions du Sud de la France (15%).

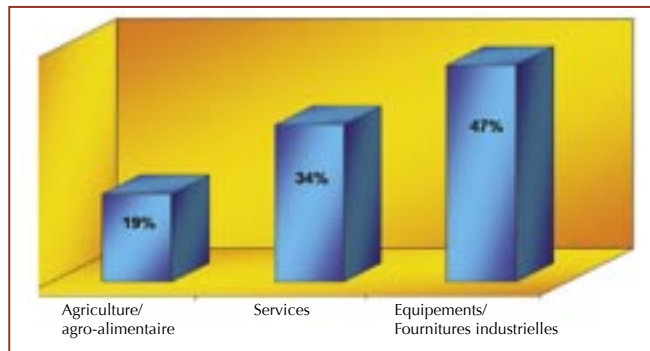
Les PME de 10 à 49 personnes, cœur de cible des programmes de Compagnonnage industriel
85% des entreprises françaises ont un effectif inférieur à 50 personnes.



L'effectif moyen des entreprises s'élève à 30 personnes.

47 % des entreprises françaises ont une activité de production industrielle

Agro-alimentaire et agriculture	19 %
Bois / textile / cuir	19 %
Second œuvre du BTP et matériaux de construction	17 %
Chimie	16 %
Travail des métaux	12 %
Ingénierie et maintenance industrielle	10 %
Electronique / Informatique	7 %



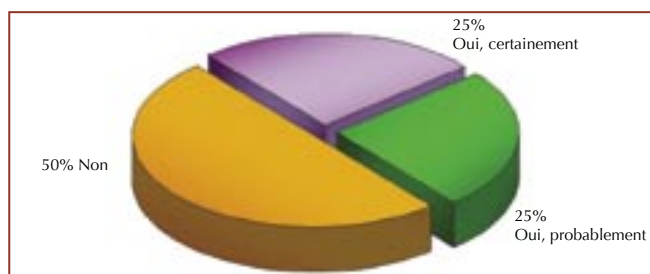
4 entreprises sur 5 n'avaient aucune relation d'affaires significative avec les pays d'Afrique Subsaharienne...

Avant leur mission de Compagnonnage industriel, seulement 10 % des entreprises françaises parties en Afrique Subsaharienne avaient des relations d'affaires significatives avec les pays d'Afrique Subsaharienne.

Plus d'une entreprise sur deux (60%) n'avaient, quant à elles, aucune relation commerciale ou industrielle établie avec cette zone géographique.



... mais 50% des entreprises françaises envisageaient de développer leurs courants d'affaires



Avant leur mission de Compagnonnage industriel, seulement 25% des sociétés françaises envisageaient, avec certitude, d'intensifier ou de développer leurs relations d'affaires avec le pays concerné par leur mission.

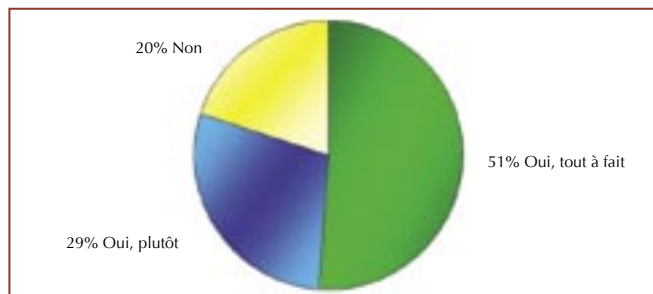
A l'opposé, la moitié des entreprises n'avaient pas de projet précis et ont donc saisi l'opportunité qui leur a été proposée par le programme de Compagnonnage industriel.

Des missions sur le terrain

Des projets d'ordre économique orientés vers le transfert de savoir-faire...



... mais aussi des motivations non strictement économiques pour 80 % des entreprises



80 % des entreprises françaises parties en mission en Afrique Subsaharienne prétendent que leur démarche n'était pas exclusivement fondée sur des critères économiques (solidarité professionnelle entre entreprises de même métier, appui au développement des pays du Maghreb...). D'autre part, il apparaît que la notion de découverte d'une réalité socio-économique a influencé la décision des entreprises françaises de se rendre en Afrique Subsaharienne dans 70 % des cas.

Des missions riches d'enseignement pour les entreprises françaises...

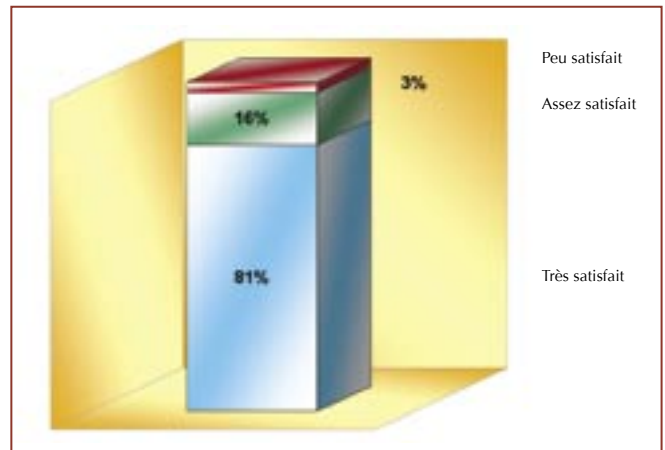
85% des entreprises disent avoir eu une meilleure connaissance des problèmes de développement des pays d'Afrique Subsaharienne. Pour 94% des entreprises, la mission de Compagnonnage industriel les a enrichies sur le plan humain. La méthode du Compagnonnage Industriel apporte un aspect pédagogique indéniable : l'ouverture sur les pays ACP permet de sensibiliser les chefs d'entreprises français aux problèmes de sous-développement et de leur donner une nouvelle vision stratégique des relations avec leurs homologues subsahariens.

... et pour les entreprises subsahariennes



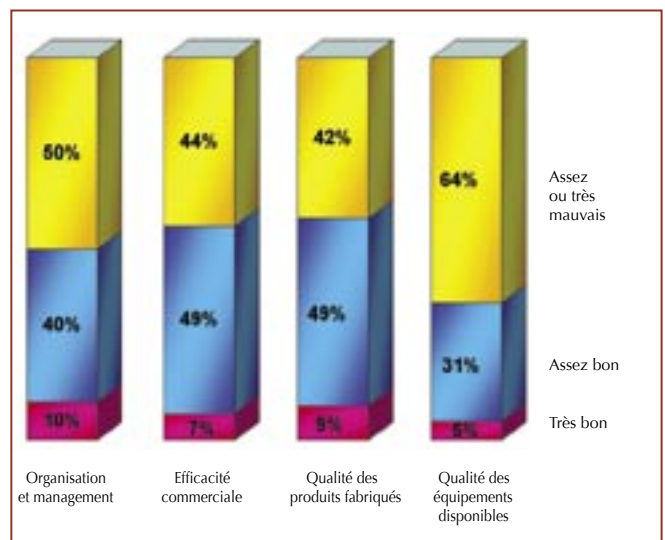
Un accompagnement sur le terrain très apprécié par les entreprises françaises

83 % des entreprises françaises en mission en Afrique Subsaharienne ont bénéficié d'un accompagnement rapproché sur le terrain.



97 % des entreprises françaises sont satisfaites de l'accompagnement sur le terrain.

Potentiel des entreprises du Sud : des jugements contrastés



D'après les entreprises françaises :

- 8% des entreprises africaines sont estimées «A NIVEAU» (qualité très bonne)
- 42% des entreprises africaines ont un niveau jugé «MOYEN» mais perfectible (qualité assez bonne)
- 50% des entreprises africaines semblent accuser un important retard dans la «QUALITE» (qualité assez ou très mauvaise)

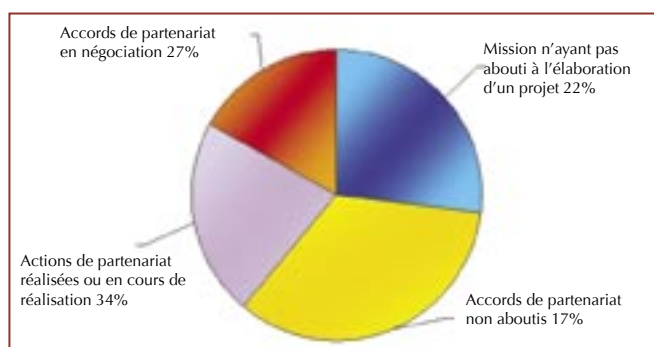
Des résultats économiques concrets

93 % des entreprises françaises ont tenté de poursuivre ou ont poursuivi des contacts avec la société subsaharienne rencontrée lors de la première mission.

Dans 56 % des cas, les partenaires africains ont répondu régulièrement à leurs sollicitations. Dans 2 cas sur 3 (66 %), les entrepreneurs français et subsahariens se sont à nouveau rencontrés, en moyenne entre 2 et 3 fois en France et dans un pays ACP.

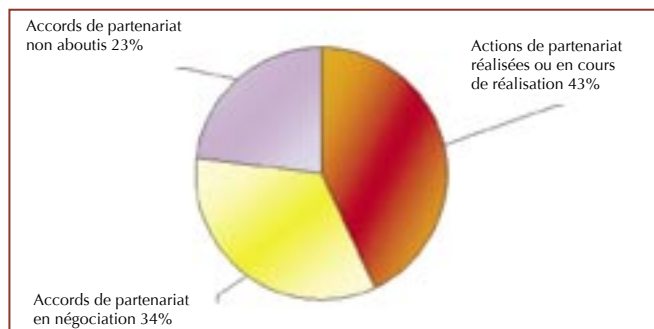
Résultats actuels par rapport à la population totale des entreprises

Pour 61% des entreprises françaises, la mission de Compagnonnage industriel en Afrique subsaharienne a conduit à l'élaboration d'un projet

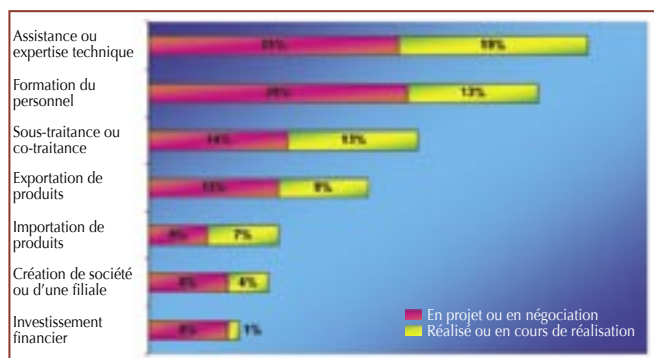


Résultats actuels par rapport à la population des entreprises qui a élaboré un projet de partenariat

43 % des entreprises qui ont conclu des accords ont réalisé ou sont en train de réaliser une action de partenariat avec une entreprise subsaharienne

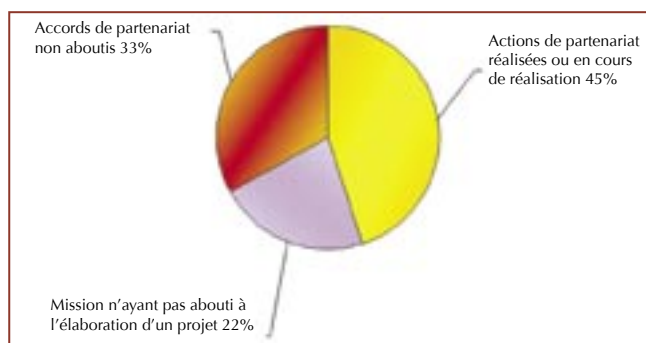


Des accords portant principalement sur l'assistance ou l'expertise technique

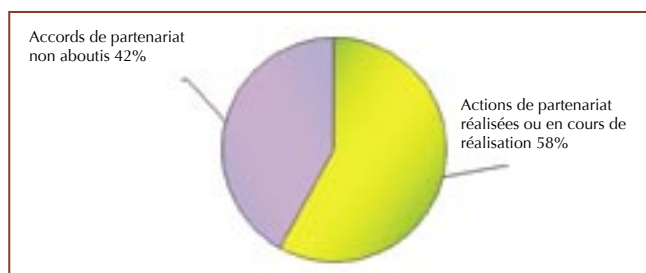


Résultats prévisionnels par rapport à la population totale des entreprises

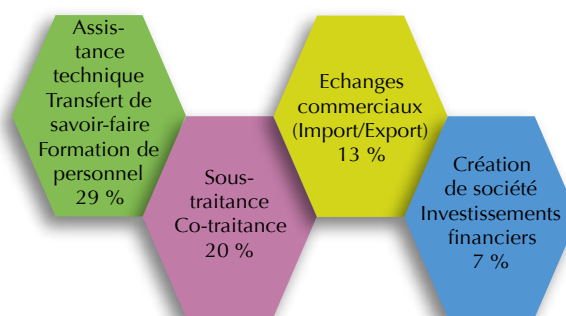
En prenant la moyenne d'une hypothèse optimiste (60 % des accords en négociation aboutissent sur une action de partenariat) et d'une hypothèse pessimiste (25 %), on obtient un taux de 42,5 % des accords en négociation aboutissant sur une action de partenariat et 57,5 % n'aboutissant sur aucune action.



Résultats prévisionnels par rapport à la population des entreprises qui a élaboré un projet de partenariat



Prévision de la nature des accords



Flux financiers générés par les entreprises

L'enquête auprès des 246 entreprises n'ayant pas pour objet de quantifier les flux financiers, aucun résultat récent n'est disponible. Cependant, l'évaluation de 1998 sur le premier programme, «100 projets de partenariat pour l'Afrique et la Méditerranée», met en évidence un levier financier de 1 pour 10.

Le financement du programme s'élevait à 640.000 euros. Les résultats constatés auprès d'un échantillon d'entreprises interrogées permettent d'estimer la valeur ajoutée du programme à environ 6,1 millions d'euros, répartis à égalité entre échanges commerciaux et investissements.